
États financiers de Fondation Hôpital Montfort

31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation Hôpital Montfort

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Hôpital Montfort (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'état de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Autres points

L'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, et des flux trésorerie de l'exercice terminé à cette date ont été audités par un autre auditeur qui a émis une opinion sans réserve le 27 mai 2019.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 23 juin 2020

Fondation Hôpital Montfort
État des résultats
 Exercice terminé le 31 mars 2020

Notes	Fonds d'administration	Fonds affectés				2020 Total	2019 Total
		Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Dons	140 900	—	—	642 428	1 101 176	1 884 504	472 917
Collectes de fonds	489 581	—	—	3 295	—	492 876	505 126
Stationnement	—	4 064 726	—	—	—	4 064 726	4 225 494
Autres contributions	330 169	—	—	—	—	330 169	—
Intérêts	12 687	282 660	—	6 835	10 171	312 353	316 110
	973 337	4 347 386	—	652 558	1 111 347	7 084 628	5 519 647
Charges							
Salaires, avantages sociaux et contractuels	543 231	—	—	—	—	543 231	628 288
Collectes de fonds	153 966	—	—	—	—	153 966	150 996
Frais d'exploitation	63 898	2 039 191	58 680	2 515	—	2 164 284	1 427 377
Intérêts sur la dette à long terme	—	67 484	—	—	—	67 484	114 137
Amortissement des immobilisations	3 302	57 254	27 138	—	—	87 694	71 387
Amortissement de l'actif incorporel	—	547 253	—	—	—	547 253	547 253
	764 397	2 711 182	85 818	2 515	—	3 563 912	2 939 438
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les dons et autres éléments	208 940	1 636 204	(85 818)	650 043	1 111 347	3 520 716	2 580 209
Dons à l'Hôpital Montfort	(1 365)	—	—	—	(58 540)	(59 905)	(60 514)
Dons à l'Institut du savoir Montfort	(5 495)	(2 158 541)	—	—	—	(2 164 036)	(2 116 551)
Dons pour la création de fonds de bourse	—	—	(20 000)	—	—	(20 000)	(21 200)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	—	83 353	—	—	(49 830)	33 523	81 512
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	—	35 616	—	—	—	35 616	60 147
	(6 860)	(2 039 572)	(20 000)	—	(108 370)	(2 174 802)	(2 056 606)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	202 080	(403 368)	(105 818)	650 043	1 002 977	1 345 914	523 603

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Hôpital Montfort
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2020

	Note	Fonds affectés						2020 Total \$	2019 Total \$
		Fonds d'administration \$	Gestion du stationnement \$	Réserve pour infrastructure \$	Appui à l'Hôpital Montfort \$	Campagne de financement \$	Dons désignés \$		
Soldes de fonds au début		183 623	3 881 560	9 634 943	—	57 249	538 405	14 295 780	13 772 177
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		202 080	(403 368)	—	(105 818)	650 043	1 002 977	1 345 914	523 603
Virements interfonds	12	(253 140)	732 556	(4 717 536)	105 818	4 109 331	22 971	—	—
Soldes de fonds à la fin		132 563	4 210 748	4 917 407	—	4 816 623	1 564 353	15 641 694	14 295 780

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Hôpital Montfort
État de la situation financière
 Exercice terminé le 31 mars 2020

Notes	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Réserve pour infrastructure	Fonds affectés			2020 Total	2019 Total
				Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
À court terme								
	748 904	2 078 146	—	—	368 912	63 734	3 259 696	3 209 134
3	120 618	584 335	—	—	90 324	35 163	830 440	581 130
	7 255	17 052	—	—	—	—	24 307	73 534
Placements réalisables au cours du prochain exercice								
4	—	926 317	—	—	—	36 266	962 583	1 797 447
Avances (dus) interfonds, sans intérêt								
	(738 759)	(8 565 086)	4 917 407	(151 639)	4 127 394	410 683	—	—
	138 018	(4 959 236)	4 917 407	(151 639)	4 586 630	545 846	5 077 026	5 661 245
Placements								
4	—	6 721 683	—	—	—	868 507	7 590 190	7 631 114
5	82 974	—	—	—	—	—	82 974	102 006
6	—	3 146 702	—	—	—	—	3 146 702	3 693 955
7	1	556 645	—	151 639	—	—	708 285	455 703
8	—	—	—	—	230 000	150 000	380 000	255 000
	82 975	10 425 030	—	151 639	230 000	1 018 507	11 908 151	12 137 778
	220 993	5 465 794	4 917 407	—	4 816 630	1 564 353	16 985 177	17 799 023
Passif								
À court terme								
Créditeurs et frais courus								
10	88 430	365 236	—	—	7	—	453 673	1 572 582
Partie courante de la dette à long terme								
11	—	889 810	—	—	—	—	889 810	1 005 235
	88 430	1 255 046	—	—	7	—	1 343 483	2 577 817
Dette à long terme								
10	—	—	—	—	—	—	—	925 246
	88 430	1 255 046	—	—	7	—	1 343 483	3 503 243
Engagements contractuels								
16	—	—	—	—	—	—	—	—
Soldes de fonds								
Non affecté								
	132 563	—	—	—	—	—	132 563	183 623
Affectations externes								
	—	4 210 748	4 917 407	—	4 816 623	1 564 353	15 509 131	14 112 157
	132 563	4 210 748	4 917 407	—	4 816 623	1 564 353	15 641 694	14 295 780
	220 993	5 465 794	4 917 407	—	4 816 630	1 564 353	16 985 177	17 799 023

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil



, administrateur

Ronald F. Caza, président du Conseil d'administration, Fondation Montfort



, administrateur

Fondation Hôpital Montfort
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 345 914	523 603
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporel	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	87 694	71 387
Gains non réalisés sur les placements	(33 523)	(81 512)
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	(35 616)	(60 147)
	1 911 722	1 000 584
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(249 310)	197 977
Frais payés d'avance	49 227	(60 280)
Créditeurs et frais courus	(1 118 909)	1 302 735
	592 730	2 441 016
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(3 504 406)	(2 085 042)
Dispositions de placements	4 413 717	3 027 450
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	19 032	(4 730)
Acquisition d'immobilisations	(340 276)	(193 974)
Promesses de dons à recevoir	(125 000)	72 000
	463 067	815 704
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(1 005 235)	(958 787)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	50 562	2 297 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 209 134	911 201
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 259 696	3 209 134

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

La Fondation Hôpital Montfort (la « Fondation ») a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les fonds suivants :

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration comprend les dons sans objets spécifiques, les collectes de fonds générales ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation transfère une partie des dons du Fonds d'administration aux Fonds affectés.

Fonds affectés

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les fonds excédentaires provenant des opérations au bénéfice de l'Hôpital. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente, échéant en 2025. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure (réserve pour infrastructure); à l'échéance de l'entente, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance du Fonds de gestion du stationnement sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Le Fonds de campagne de financement comprend les activités liées à la campagne de financement majeure pour des projets spécifiques.

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

2. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Constatation des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

Les produits de collecte de fonds sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu, que la somme est établie ou peut être déterminée et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont constatés dans leurs fonds respectifs lorsqu'ils deviennent exigibles.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Promesses de dons

Une promesse de don est comptabilisée à titre d'actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et du swap du taux d'intérêt, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus ainsi que de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements et de l'encaisse.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont comptabilisées à titre de produits lorsque la Fondation devient le bénéficiaire. La juste valeur des polices d'assurance-vie correspond approximativement à leur valeur de rachat.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se composent de l'emprunt à taux variable et du swap de taux d'intérêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement	3 ans et 10 ans
Équipement lié au stationnement	3 ans à 15 ans
Ameublement et équipement	10 ans et 15 ans

Réduction de valeur des immobilisations

La Fondation comptabilise en charges une perte de valeur dans l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration	Gestion de stationnement	Campagne de financement	Dons designés	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Hôpital Montfort, sans intérêt	1 542	—	180	—	1 722	58 695
Santé Montfort, sans intérêt	—	456 631	—	—	456 631	204 118
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	—	2 282	—	—	2 282	6 394
Taxes à la consommation	9 920	54 295	144	1 288	65 647	12 993
Stationnement	—	71 127	—	—	71 127	202 241
Promesses de dons (note 8)	—	—	90 000	33 875	123 875	96 689
Collecte de fonds	2 987	—	—	—	2 987	—
Autres contribution	106 169	—	—	—	106 169	—
	120 618	584 335	90 324	35 163	830 440	581 130

4. Placements

	2020		2019	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Institutions financières				
Dépôts à terme à taux variant de 1,75 % à 3,36 % échéant entre juillet 2020 et août 2021	605 267	575 037	728 320	700 955
Obligations à taux variant de 2,09 % à 4,95 % échéant entre novembre 2021 et décembre 2028	2 967 230	3 025 601	4 031 989	4 067 632
Actions canadiennes	123 909	155 903	—	—
Actions américaines et internationales	302 722	319 383	—	—
Autre	—	—	759	759
Fédéral, provincial, municipal				
Dépôts à terme	149 175	146 679	148 806	146 679
Obligations à taux variant de 2,00 % à 4,50 % échéant entre décembre 2020 et juin 2026	4 344 597	4 191 396	4 443 407	4 395 937
Intérêts courus	59 874	59 874	75 280	75 280
	8 552 773	8 473 873	9 428 561	9 387 242
Placements réalisables au cours du prochain exercice	962 583	961 725	1 797 447	1 792 071
	7 590 190	7 512 148	7 631 114	7 595 171

5. Polices d'assurance-vie

Le montant de 82 974 \$ (2019 – 102 006 \$) représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur réalisable au moment du décès des donateurs totalise 1 310 000 \$ (2019 – 1 310 000 \$).

6. Actif incorporel

	Amortissement		2020	2019
	Coût	cumulé		
	\$	\$	\$	\$
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055	7 798 353	3 146 702	3 693 955

7. Immobilisations

	Amortissement		2020	2019
	Coût	cumulé		
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration				
Équipement	73 717	73 716	1	3 302
Gestion du stationnement				
Équipement lié au stationnement	783 541	226 896	556 645	273 625
Appui à l'Hôpital Montfort				
Ammeublement et équipement	275 301	123 662	151 639	178 776
	1 132 559	424 274	708 285	455 703

8. Promesses de dons

Les promesses de dons à recevoir sont composées de donateurs avec lesquels la Fondation à un engagement contractuel signé. Les promesses de dons sont sans intérêt.

Les versements en capital à recevoir au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Campagne de financement	Dons Désignés	Total
	\$	\$	\$
2021	90 000	33 875	123 875
2022	85 000	25 000	110 000
2023	65 000	25 000	90 000
2024	65 000	25 000	90 000
2025 et suivantes	15 000	75 000	90 000
	320 000	183 875	503 875
Tranche à court terme (note 3)	90 000	33 875	123 875
	230 000	150 000	380 000

9. Emprunt bancaire

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 190 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel diminué de 0,5 %. Cette marge de crédit est entièrement garantie par nantissement de dépôts à terme d'un montant minimum de 200 000 \$. Au 31 mars 2020 et 2019, la marge de crédit était inutilisée.

10. Crédoiteurs et frais courus

	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Hôpital Montfort, sans intérêt	49 138	210 887	—	260 025	1 377 665
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	—	—	—	—	3 000
Frais courus	30 907	53 363	—	84 270	73 613
Fournisseurs	685	100 986	7	101 678	118 304
Revenu reporté	7 700	—	—	7 700	—
	88 430	365 236	7	453 673	1 572 582

11. Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Licence d'utilisation du stationnement		
Emprunt à taux variable converti en un prêt à taux fixe de 4,74 % par swap, garanti par l'Hôpital Montfort, remboursable par versements mensuels de 89 391 \$ en capital et intérêt, échéant en janvier 2021	874 796	1 880 032
Valeur négative du swap de taux d'intérêt	15 014	50 629
	889 810	1 930 661
Tranche à court terme	889 810	1 005 235
	—	925 426

12. Virements interfonds

Notes	Fonds d'administration \$	Fonds affectés				
		Gestion du stationnement \$	Réserve pour infrastructures \$	Appui à l'Hôpital Montfort \$	Campagne de financement \$	Dons désignés \$
A	(22 971)	—	—	—	—	22 971
B	—	(105 818)	—	105 818	—	—
C	—	1 179 984	(1 179 984)	—	—	—
D	—	3 792 456	(3 792 456)	—	—	—
D	—	(3 792 456)	—	—	3 792 456	—
E	100 000	(100 000)	—	—	—	—
F	—	(254 904)	254 904	—	—	—
G	—	13 294	—	—	(13 294)	—
H	(330 169)	—	—	—	330 169	—
	(253 140)	732 556	(4 717 536)	105 818	4 109 331	22 971

- A. Un montant net de 22 971 \$ a été transféré du Fonds d'administration vers le Fonds dons désignés pour présentation de dons désignés reçus. Aucun montant (106 680 \$ en 2019) n'a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de campagne de financement.
- B. Un montant de 105 818 \$ (132 580 \$ en 2019) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice.
- C. Un montant de 1 179 984 \$ (valeur nulle en 2019) a été transféré du Fonds de réserve pour infrastructures au Fonds de gestion du stationnement pour financer les dépenses de réfection encourues au cours de l'année.
- D. Un montant de 3 792 456 \$ (valeur nulle en 2019) a été transféré du Fonds de réserve pour infrastructures vers le Fonds de gestion du stationnement puis au Fonds campagne de financement pour Carrefour Santé Orléans suite à la réévaluation de la réserve pour infrastructures.
- E. Un montant de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2019) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'administration pour financer la gestion du stationnement effectuée par le personnel de la Fondation.
- F. Un montant de 254 904 \$ (valeur nulle en 2019) tiré des intérêts sur placements a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds de réserve pour infrastructures.
- G. Un montant de 13 294 \$ (31 174 \$ en 2019) a été transféré du Fonds campagne de financement vers le Fonds de gestion du stationnement pour remboursement d'un engagement.
- H. Un montant de 330 169 \$ a été transféré du Fonds d'administration vers le Fonds campagne de financement, ce qui représente des montants pour la dissolution de l'Ottawa Hospitals Food Association.

13. Autres contribution

En 2019, les actifs de l'Ottawa Hospitals Food Association ont été vendus et la société a été dissoute. Par conséquent, la Fondation recevra 330 169 \$, dont 224 000 \$ ont été reçus avant la fin de l'exercice et les 106 169 \$ restants sont comptabilisés à titre de débiteurs au 31 mars 2020.

14. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque associé à l'incertitude liée aux fluctuations des devises. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard des placements en actions américaines et internationales.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie.

La Fondation utilise une marge de crédit et assume un prêt comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fondation.

Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale équivalente à la dette à long terme, vient à échéance le 4 janvier 2021 et fixe le taux d'intérêt payé par la Fondation à 4,74 %. Le courtier en produits dérivés de la Fondation évalue la juste valeur de ce swap à 15 014 \$ au 31 mars 2020 (50 629 \$ en 2019).

Les placements, qui incluent les intérêts courus y afférent, offrent un taux d'intérêt selon le marché au moment de leur acquisition. Les placements portent intérêt à des taux variant entre 1,75 % et 4,95 % (1,60 % et 4,95 % en 2019) échéant à différentes dates jusqu'en 2028.

c) Risque de prix

Le risque de prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses placements en actions.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

15. Opérations entre apparentés*Stationnement*

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	2020	2019
	\$	\$
Produits reçus de Santé Montfort	144 350	321 790
Recouvrement des frais d'exploitation liés au stationnement recus de Santé Montfort	300 873	117 799
Total ^(a)	445 223	439 589

(a) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 428 618 \$ (2018 – 402 569 \$) représentant un écart de 16 605 \$ (2018 – 37 020 \$) qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

Salaires et avantages sociaux

Les salaires des employés de la Fondation sont payés par l'entremise du système de paie de l'Hôpital Montfort. La Fondation rembourse les sommes périodiquement. La Fondation participe, par le biais de l'Hôpital Montfort, au Régime de pension des hôpitaux de l'Ontario (RPHO), un régime de retraite interentreprises à prestations définies. Tous les employés à temps complet qui ont atteint six mois de service continu doivent obligatoirement adhérer au RPHO. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 s'élève à 59 905 \$ (49 217 \$ en 2019). Compte tenu que l'information requise pour présenter l'information relative au régime n'est pas disponible, ce dernier est traité comme un régime à cotisations définies.

Dons

La Fondation a fait des dons totalisant 57 668 \$ (60 514 \$ en 2019) à l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice ainsi que des dons totalisant 2 164 036 \$ (2 116 551 \$ en 2019) à l'Institut du savoir Montfort.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

16. Engagements contractuels

La Fondation s'est engagée à verser, en vertu d'une entente avec l'Université d'Ottawa et l'Institut de Santé Montfort, un montant total de 500 000 \$ pour la Chaire de recherche en médecine familiale sur une période de dix ans. La Fondation s'est également engagée à verser la portion reçue de l'Université d'Ottawa (1 000 000 \$) qui est maintenue dans les dons désignés.

Les versements pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	50 000
2022	50 000
2023	50 000
2024	50 000
2025 et suivantes	<u>300 000</u>
	<u>500 000</u>

17. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation financière de la Fondation aux périodes futures.

18. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondant ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice 2020.